



Conseil Communal
de Gimel

Le 6 décembre 2014

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 5 décembre 2014

Présidence : M. Vincent Frutiger, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 8-2014 concernant : « Demande d'un crédit complémentaire au budget 2014 »

OUI le rapport de la commission chargée de cet objet et

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire sur le budget 2014 de Fr. 119'365.00

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2014

Le Président

Vincent Frutiger



Le secrétaire

François Marti